

Réf: Dossier 393577

Avis de constitution

SOCIETE « DRAMERA ET FILS »

Siège Abidjan Adjame Derrière la Mairie d'Adjamé,  
Lot ..., Ilot ...

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DRAMERA ET FILS »

Objet :

-COMMERCE GENERAL  
-FOURNITURE DE BUREAU  
-QUINCAILLERIE  
-PLOMBERIE  
-SERVICES EN TOUT GENRE ET DIVERSES  
PRESTATION.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Adjame Derrière la Mairie d'Adjamé,  
Lot ..., Ilot ...

Dirigeant(s) M DRAMERA CHEICK-OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03224 du 24/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18598/GTCA/RC/2025 du 24/03/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

